

Image not found or type unknown



## Fredha : date d'expiration ?

Par **Mamiya**, le **11/06/2019** à **23:51**

Bonjour ,

Je viens de découvrir que mon défunt mari avait des actions dans le commerce familial établi en Algérie. Mon mari est décédé en 2003 et sa famille m'a caché ses actions.

Comment pourrais-je retrouver son patrimoine? Est-il trop tard pour demander mon héritage de cette riche famille ?

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **12/06/2019** à **00:35**

Bonjour

Votre question relève du droit algérien, contactez un avocat spécialisé.